



RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École alternative de La Traversée

Date : 4 février 2020
Heure : 18h30
Lieu : Local du service de garde

Étaient présents : Sarah Cloutier, présidente
Audrey Hébert-Grenon, représentante parent
David Landry, représentant parent, remplaçant
Robert Bourdeau, représentant membre du personnel
Julien Gauthier, représentant membre du personnel
Isabelle Landry, représentante membre du personnel
Marie-Michelle Sirois, représentante membre du personnel
Mélanie St-Pierre, secrétaire

Participait également : Isabelle Perron, directrice

Procès-Verbal

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**
La séance est ouverte à 18h35. Le quorum est atteint.
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
Proposé par Sarah, adopté à l'unanimité.
- 3. Questions du public (15 minutes)**
Il n'y a aucune question du public.
- 4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion** (Mélanie St-Pierre, secrétaire)
Le procès-verbal du 5 décembre 2019 est proposé par Sarah et adopté par Robert.

Discussion

- 5. Présentation du projet parascolaire cours d'anglais : Éveline Vinet**
Éveline Vinet, parent, présente son projet parascolaire qui offrirait des cours d'anglais aux élèves de l'école La Traversée. Les cours seraient sous forme d'ateliers, avec jeux et activités, et l'enseignante ne s'exprimerait qu'en anglais. La formule a été faite l'an passé à l'extérieur de l'école et a eu beaucoup de succès. Éveline propose d'offrir un atelier d'essai à 15\$ le lundi 17 février, de 15h à 16h. Cet essai permettrait de voir s'il y a suffisamment d'inscriptions et si cela répond aux attentes de l'enseignante et des élèves. Si l'essai est un succès, une session de 10 ateliers seront offerts aux enfants au coût de 225\$ (avec un minimum de 10 inscriptions). Les cours auraient lieu à chaque lundi après

les classes, du 24 février au 25 mai. Les coûts ont été calculés en se basant sur le salaire de l'enseignante et la moitié des coûts en assurances qui sont de 1,000\$ (pour un total de 2,200\$). Cette somme serait payée par les inscriptions. Afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre d'élèves possible, il est proposé de vérifier s'il existe une mesure ministérielle qui pourrait amortir les frais. Advenant le cas où l'école serait dans la possibilité d'absorber 500\$ des coûts en assurances, la facture reviendrait approximativement à 125\$ par enfant. Isabelle Perron va vérifier rapidement s'il existe une telle mesure et mettra Éveline au courant d'ici vendredi le 7 février.

Approuvé à l'unanimité.

Mise à jour : Le C.É. a adopté la proposition suivante, le 12 février 2020, selon laquelle la somme de 250\$ serait prise dans une mesure ministérielle (budget école) et que l'autre moitié, soit 250\$, serait payée par le C.É. La facture pour les parents intéressés sera donc de 125\$ par enfant. Également, dû à un conflit d'horaire avec l'enseignante, le cours d'essai aura lieu mercredi le 26 février et les dix ateliers suivants seront offerts les mercredis du 11 mars au 3 juin (à l'exception du 15-22 et 29 avril).

6. Comité admission

Retour sur la rencontre de mentorat ayant eu lieu le 9 décembre. Un budget de 250\$ pour l'achat de nourriture et rafraîchissement avait été alloué par le C.É. pour cet évènement. Un montant de **93,17\$** a finalement été utilisé.

7. Régime pédagogique/ grille horaire

Présentation de la proposition de la grille horaire pour l'année 2020-2021. Les changements apportés concernent principalement la durée des périodes, qui passent de 45 minutes à 60 minutes. Le dîner débute un peu plus tôt et les périodes passent du nombre de 6 à 5.

Cette proposition est **adoptée à l'unanimité.**

Présentation de la proposition du régime pédagogique des cours spécialisés pour l'année 2020-2021. Selon cette proposition, les élèves du 2^e et 3^e cycle auraient moins de cours d'éducation physique et davantage de cours d'anglais. Il est proposé de joindre le 2^e cycle avec le 1^{er} cycle afin que ces élèves aient plus de cours d'éducation physique. Isabelle Perron va réviser le document en fonction de cette suggestion et le transmettre aux membres du C.É. pour adoption.

Prolongation de 15 minutes proposée par Audrey.

8. Projet éducatif, état des travaux

Les travaux concernant le projet éducatif de l'école avancent bien. Les enjeux, les cibles, les objectifs et la mise en contexte ont été déterminés. Ce projet sera remis à la CSVT en mai.

9. Budget C.É.

Tel que mentionné lors du C.É. du 30 octobre 2019, il est de la responsabilité de chaque responsable de comité de s'occuper de leur budget en tenant compte des revenus et des dépenses. Il est également important que ces informations soient transmises au C.É.. Isabelle Perron, accompagnée de Marilyne Larocque, secrétaire, organisera une rencontre avec les responsables afin de leur faire part de la procédure à appliquer.

Également, concernant l'achat de livres qui a été approuvé lors de la dernière séance du 5 décembre, Isabelle Perron confirme qu'il sera possible de prendre ce montant dans la mesure *Volet école inspirante*.

9.1 Cinéma, Nerf, Canettes

À ce jour, selon les dernières données disponibles, il y a un montant de 12 562\$ dans les coffres. Plusieurs sommes ont été amassées grâce à des campagnes de financement : 671\$ avec la soirée cinéma, 771\$ avec la journée Nerf et 560\$ avec le ramassage de canettes.

9.2 Sorties ou activités

Julien, représentant du comité Sports, mentionne que le comité désire offrir des activités sportives parascolaires à chaque second mardi du mois. Il y a eu un essai fait en décembre et la formule a bien fonctionné. Les dates proposées sont les 11 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai et 9 juin, de 15 à 16h. Les parents recevront au courant de la semaine par la pochette facteur un formulaire d'inscription. Les parents désirant offrir de l'aide pendant cette période sont également les bienvenus.

Approuvé à l'unanimité.

Également, le comité Sports souhaite organiser une activité hivernale qui aurait lieu au Parc régional des Îles-de-St-Timothée, le 28 février. Plusieurs activités seraient offertes, tel que la glissade, le patinage et la raquette. Des casques et sacs fermés pour les patins seront requis pour le patinage. Du chocolat chaud, au coût de 1\$ chacun, serait également offert aux enfants. Le comité souhaite payer ces dépenses avec une partie de l'argent récolté avec la cueillette de canettes. En cas d'intempérie, cette sortie pourrait être reportée le 13 mars. Les écoles de Notre-Dame-du-Saint-Esprit et de La Traversée y participeraient.

Il est demandé que le C.É. paie la dépense engendrée par la location d'autobus. Quatre autobus seraient requis, pour un coût total de 554.41\$. Ce coût serait divisé entre les deux écoles selon leur ratio d'élèves. Le coût revenant à 3.98\$ par élève, il reviendrait à La Traversée de payer 244\$ pour le transport.

La demande de sortie et le paiement de la facture d'autobus sont **approuvés à l'unanimité**.

Prolongation de 15 minutes proposée par Audrey.

9.3 Campagnes de financement

Rappel des prochaines campagnes de financement approuvées lors du C.É. du 30 octobre 2019: Matinée Zumba-Yoga le 16 février; Spectacle / Soirée Karaoké à la Fractrie le 28 mars 2020; Lave-auto le 16 mai.

Informations

10. Nouvelles du RÉPAQ

10.1. Suivi, cotisation

Après vérification, notre cotisation auprès du RÉPAQ revient à 231\$ pour l'année. Il est demandé s'il serait possible de facturer ce coût aux parents en début d'année en l'ajoutant aux frais. Il en coûterait 3.00\$ par enfant. Suite à une vérification rapide, il semblerait que oui, mais Isabelle Perron va s'assurer

que c'est réellement possible. Une autre solution proposée serait de demander aux familles une contribution volontaire.

Pour cette année, le C.É. va assumer la facture. **Approuvé à l'unanimité.**

10.2. Nouvelles des rencontres

Robert résume la rencontre conjointe organisée par le RÉPAQ qui a eu lieu à l'école Arc-en-ciel le 28 janvier dernier. Cette journée a été une belle rencontre et un atelier sur l'encadrement et le rythme d'apprentissage des enfants était offert. À la Commission scolaire de Montréal, il existe 9 écoles alternatives. Le RÉPAQ envisage de revoir les 17 conditions qui permettent à l'école alternative de naître et de se développer. Lors de cette rencontre, la réalité des nouvelles écoles alternatives a également été abordée. Il a été mentionné que cela prend environ 7 années pour une nouvelle école à atteindre un rythme de croisière. Il a été demandé au RÉPAQ d'offrir des ateliers pour les nouvelles écoles lors de prochaines rencontres. La prochaine rencontre conjointe aura lieu le 26 mars prochain à l'école Rose-des-Vents et sera axée sur les communications.

Prolongation de 15 minutes demandée par Audrey.

11. Nouvelles du Comité de parents

Selon le plan triennal de la CSVT, le projet de l'école alternative se poursuit, mais il n'y a pas de déménagement prévu pour au moins les trois prochaines années. Ces prévisions sont calculées en fonction de la capacité maximale de l'école entière, qui est de 280 élèves.

Les critères d'inscription à l'école alternative La Traversée présentés par le conseil des commissaires ont également été discutés, ainsi que le projet de Loi 40.

12. Activités et nouvelles des comités

Comité Pédagogique : Le comité Pédagogique s'était donné comme mandat de trouver une façon d'archiver au même endroit tous les documents de l'école, avec un accès autorisé. Après réflexion, le comité en est venu à la conclusion qu'il est davantage de la responsabilité du C.É. de s'occuper de ce mandat. Audrey, membre du comité, a contacté une personne ressource à la CSVT afin de trouver la plateforme la plus adéquate pour les besoins de l'école. Elle se chargera de la référer à Isabelle Perron.

Comité Environnement : Il reste un montant de 1,700\$ provenant du comité Environnement qui devra être injecté dans la cour d'école. Il est suggéré, lors de la prochaine corvée de nettoyage de la cour d'école qui aura lieu au printemps, de remplacer les arbres morts par de nouveaux et de faire l'achat de tables.

13. Affaires nouvelles

Il n'y a aucune affaire nouvelle.

14. Levée de l'assemblée

21h00